

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **REGISA SA, Rolle**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Régie Nafilyan S.A., Lausanne
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 29.07.2002
5. *Echéance de préavis des créances:* **18.10.2002**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* c/o Régie Nafilyan - Regisa S.A., Rue Etraz 5, 1003 Lausanne
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* Les actifs et passifs de REGISA SA, à Rolle sont repris par Régie Nafilyan S.A., par voie de fusion universelle et sans liquidation, conformément à l'article 748 CO. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de procéder à la réunion anticipée des biens des deux sociétés et de requérir la radiation anticipée conformément aux articles 748 ch. 6 et 745 al. 3 CO.

Perrin, Zahnd, Habs, Notaires
1002 Lausanne

(00643664)